

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 18 décembre 2019 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 11 décembre 2019, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Pierrick Berthou, Manuel Pottier, Hervé Noël, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec, Jeannette Boulic, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :

Patrick Tanguy a donné pouvoir à Michaël Quernez
Cécile Peltier a donné pouvoir à Pascale Douineau
Marie-Madeleine Bergot a donné pouvoir à Danièle Kha
Daniel Le Bras a donné pouvoir à Gérard Jambou
Manuel Pottier a donné pouvoir à Michel Forget à partir de 24h
David Le Doussal a donné pouvoir à Eric Alagon
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant de 20 à 21h
Erwan Balanant a donné pouvoir à Martine Brézac
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger à partir de 20h40

Absente : Cindy Le Hen

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

2. TARIFS 2020

Exposé :

Comme chaque année, le Conseil municipal est invité à délibérer sur l'évolution des tarifs des services municipaux.

Une analyse a été réalisée pour les différents tarifs avec comme objectif d'actualiser la politique tarifaire de la Ville au regard du coût de revient des services publics concernés et du niveau de participation des usagers au financement de ces services.

Proposition :

Suite aux analyses menées, il est proposé les orientations suivantes :

➤ La stabilité des tarifs suivants :

- *Espaces jeunes
- *Spectacles vivants
- *Médiathèque
- *Cinéma
- *Tarifs de restauration scolaire et périscolaires
- *Terrasses
- *Location des gymnases
- * Facturation de travaux et de location de matériel
- *Camping

➤ L'augmentation des tarifs suivants :

- Les Halles : coût du nettoyage exceptionnel des halles : +3%
- Les Halles : suppression des prix des stalles et échoppes fermées dues à la création de nouveaux prix d'occupation de stalles en 2019
- Le marché : forfait électrique : +5% due à l'augmentation du prix de l'énergie
- Cimetière : +3%
- Restauration scolaire : majoration de 20%, au lieu de 10%, des tarifs de restauration scolaire en cas de non réservation des repas

Avis favorable de la Commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques et de l'administration générale du 11 décembre 2019

P.J. : tarifs

Décision : Le Conseil municipal approuve les tarifs 2020 à l'unanimité.

Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.

